

Avis de l'administrateur en chef : Financement de l'omalizumab dans le cadre du Programme de médicaments de l'Ontario

Le 29 août 2025

Omlyclo™ (omalizumab) est approuvé par Santé Canada comme version biosimilaire de Xolair® (omalizumab). Le financement de ces produits s'aligne sur le financement d'autres produits biosimilaires dans le cadre de la nouvelle politique du Programme de médicaments de l'Ontario (PMO), qui exige que les bénéficiaires amorcent le traitement d'un médicament biologique en commençant par un biosimilaire. Conformément à la règle du nouveau départ, les bénéficiaires du PMO qui ne sont pas soumis au traitement par Xolair® ne seront couverts que pour la version biosimilaire, à condition qu'ils répondent aux critères applicables d'utilisation limitée (UL) pour le produit.

L'efficacité et l'innocuité des biosimilaires sont semblables à celles des produits biologiques d'origine et offrent la possibilité de réaliser un meilleur rapport qualité-prix pour les médicaments biologiques, ce qui aidera à soutenir la viabilité à long terme et l'accessibilité du programme public de médicaments de l'Ontario.

À compter de la date d'entrée en vigueur de la mise à jour d'août 2025 du Formulaire des médicaments / Index comparatif des médicaments (le formulaire), les changements suivants seront apportés au financement de l'omalizumab dans le cadre du PMO :

Omlyclo™ (omalizumab) sera inscrit sur le formulaire en tant que médicament à usage limité (UL) pour le traitement des indications suivantes, conformément aux critères énoncés dans le formulaire :

- Asthme chez les patients de 12 ans et plus
- Urticaire chronique idiopathique (UCI)

Les prescripteurs doivent être informés et se tenir au courant des indications officielles pour les produits médicamenteux conformément à la monographie de produit approuvée par Santé Canada.

Les détails des critères d'UL seront également affichés dans la mise à jour du formulaire d'août 2025, qui se trouve sur le site Web du ministère :

[Formulaire des médicaments / Index comparatif des médicaments — Édition 43 | Programme de médicaments de l'Ontario \(PMO\)](#)

[Formulaire des médicaments de l'Ontario / Index comparatif des médicaments et mises à jour mensuelles du formulaire | ontario.ca](#)

Pour obtenir la liste à jour des biosimilaires admissibles financés par le PMO, veuillez consulter le [formulaire du PMO](#).

Pour mieux informer davantage les fournisseurs de soins de santé et les patients, une foire aux questions (FAQ) à titre de référence est également disponible.

Renseignements supplémentaires :

Pour les pharmacies : Veuillez communiquer avec le service d'assistance du PMO pour les pharmacies au 1 800 668-6641.

Pour tous les autres fournisseurs de soins de santé et le public :

Veuillez appeler la ligne INFO de ServiceOntario : 1 866 532-3161, ATS : 1 800 387-5559. Numéro ATS à Toronto : 416 327-4282.